

Grenoble le 21 février 2020,

Réponses de la liste Mieux vivre à Grenoble menée par Mireille d'Ornano à la sollicitation du Collectif citoyen pour des alternatives à l'élargissement de l'A480.

1) sur les mobilités en général :

- Quels seront vos engagements à propos des futurs projets routiers et autoroutiers sur notre territoire (Rocade sud notamment) ? Quelle est votre position vis-à-vis de l'extension, et l'achèvement, de l'A51 ?

Je suis personnellement favorable à l'achèvement de l'A51 bien qu'aujourd'hui n'est dans aucun documents de programmation, cette autoroute servirait à désenclaver tout l'arc alpin et constituerait un axe de délestage de l'A 7 très engorgé pendant les vacances.

La Mise en place à 2x3 voies de l'axe nord/sud A480 verra son trafic fortement diminué.

- Quels seront vos engagements concernant les transports en commun et les modes actifs (vélo,marche...) dans le cadre du nouveau Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Grenobloise ?

Je souhaite la gratuité des transports pour les étudiants et les personnes âgées.

Afin de pouvoir laisser sa voiture aux abords de la ville construction de parkings-relais en silo pour augmenter le nombre de places insuffisantes à ce jour et mettre à disposition des navettes gratuites pour entrer dans la ville (ticket du parking incluant la navette).

Plus de places sécurisées pour les vélos.

Sécurité dans les transports

Déploiement d'une politique cyclable cohérente comprenant le déploiement de Chronovélos vers le Grésivaudan, le Voironnais ou l'Oisans et l'élargissement du service Métrovélo aux territoires.

Quelle sera votre politique pour favoriser le rapprochement des lieux de vie et des zones d'activités (travail, loisir, consommation...), principale source des mobilités actuelles ?

Rapprochement des Services publics de manière équitable au plus proche de chaque territoire

Développement et soutien des commerces de proximité essentiels (café, boulanger, épicerie etc).

Encourager le co-voiturage pour les loisirs.

- Une fois le chantier achevé et le trafic fluidifié sur l'A480, comment empêcherez-vous l'induction de trafic à l'échelle de l'aire urbaine grenobloise ?

Si l'on circule mieux sur la périphérie Grenobloise, les automobilistes ne seront pas enclins à traverser la ville pour échapper aux encombrements. Je vous rappelle en outre que c'est un tout la création de parking silo, les tickets navettes centre-ville par les TC etc

2) sur l'A480 en particulier :

- Etes-vous favorable au maintien sur le long terme d'une limitation sur l'A480 à 70km/h

Oui je suis d'accord avec cette mesure, mais elle ne doit comporter que le tronçon Pont sur l'Isère, Le Rondeau la partie sud du contournement depuis le Rondeau jusqu'à GIERES étant maintenu à une vitesse de 90 Kms/h.

Quelque soit l'heure et le jour de la semaine ? Envisagez-vous de demander l'extension de cette limitation à 70km/h sur l'ensemble de la rocade ?

Non voir la réponse ci-dessus.

- Etes-vous favorable à une voie réservée TC depuis le sud jusqu'à l'échangeur Louise Michel, et pas seulement jusqu'au Rondeau ?

Non cela ne sert à rien alors d'élargir à trois voies si l'on réduit pour une voie TC.

- Concernant la voie de covoiturage sur l'A48 entre le péage de Voreppe et l'entrée de l'A480, êtes-vous favorable à ce qu'elle se fasse sur la voie de gauche (et non pas sur la voie actuellement réservée aux TC), comme cela est envisagé aujourd'hui ?

La voie de covoiturage doit se faire sur la même voie que le TC comme il est indiqué dans le projet, l'entrée le matin étant déjà saturée si l'on crée une voie de covoiturage différente cela revient à réduire à deux voies je n'ose même pas imaginer le résultat quant au bouchon et la pollution que cela générerait.

- Que pensez-vous de réserver la voie de gauche sur l'A480 élargie au covoiturage et aux TC ?

Pourquoi changer quelque chose qui existe déjà voie à droite réservée au TC et donc ultérieurement au covoiturage d'autant qu'à St Egrève le parking relais se situe à droite de l'autoroute vers le pont barrage.

- Quelles mesures mettrez-vous en place pour évaluer et suivre les impacts des travaux (Pollution, report de circulation, insécurité des modes doux...), notamment au niveau de l'A480 et des rues adjacentes et des écoles ? Avec quel calendrier ?

La mairie de Grenoble n'est qu'un acteur parmi d'autres notamment la métro, le département et l'Area. Certes nous émettons des avis importants comme les murs antibruit, le revêtement du sol insonorisé, la plantation arbres et la végétalisation des murs dit « Galbion végétalisés »

Sur la commune de Grenoble il est bien évident que la sécurité des déplacements doux sera assurée dans les conditions que nous avons déjà exposées, le respect des règles de circulation le bien vivre ensemble.

Un Observatoire public des impacts de l'élargissement de l'A480 " dédié au suivi de l'évolution d'indicateurs pertinents post travaux A480, notamment des effets du trafic induit.